

21 Indicateurs de richesse nationale

Pour mettre en œuvre la loi 2015-411 du 13 avril 2015, qui invite à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans l'évaluation et la définition des politiques publiques, le gouvernement a adopté en octobre 2015 un tableau de bord de 10 indicateurs qui alimentera chaque année un rapport annexé au projet de loi de finances. Ce tableau de bord résulte d'une large concertation réunissant experts et citoyens, organisée par le Conseil économique social et environnemental et France Stratégie, en collaboration avec le Cnis et le service statistique public. Elle a permis d'identifier 10 indicateurs phares compatibles avec un cadre théorique international de développement durable et complète le PIB dans trois domaines : social, économique et environnemental. Ces indicateurs concernent non seulement le bien-être présent et futur de la nation, mais également le **bien-être « ailleurs »**, c'est-à-dire celui des autres régions du monde, impactées par notre mode de vie. Le choix de ces indicateurs s'est fait avec un souci de simplicité, de lisibilité et de pérennité. Ce sont pour la plupart des indicateurs des stratégies française, européenne ou mondiale de développement durable.

Outre la croissance du PIB, la performance économique de la France est appréciée par l'évolution du taux d'emploi, et sa soutenabilité par l'effort de recherche et le taux d'endettement de la nation. Depuis 2005, la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne. Toutefois, le taux d'emploi des 15 à 64 ans (part des personnes en emploi parmi les 15-64 ans) continue d'augmenter pour atteindre son plus haut niveau depuis 30 ans (à l'exception de 2008). Parallèlement, la dette publique a progressé, de 67,1 % du PIB en 2005 à 95,6 % fin 2015 (et 96,3 % fin 2016). Enfin, des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance car la part des dépenses de recherche dans le PIB, à 2,2 %, reste significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixé par la stratégie « Europe 2020 ».

En termes de bien-être et de cohésion sociale, les indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté. Le taux de pauvreté en conditions de

vie continue la baisse amorcée en 2013 pour atteindre 11,1 % en 2015, son plus bas niveau historique. Après avoir diminué en 2013, les inégalités de revenus augmentent très légèrement en 2014 et 2015. Au-delà de faibles fluctuations annuelles, l'espérance de vie en bonne santé croît régulièrement sur longue période. Le taux de sorties précoces du système scolaire augmente légèrement en 2015. Par rapport à la moyenne de ses partenaires européens, la France a une distribution de revenu moins inégalitaire, une espérance de vie en bonne santé plus élevée et moins de sorties précoces, mais un taux d'emploi légèrement inférieur. En matière de satisfaction dans la vie, la France se situe au-dessous des pays nordiques, mais au-dessus des pays méditerranéens.

En termes de protection environnementale, le bilan est nuancé. Alors que le niveau moyen par personne des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national en 2015 est inférieur de 12 % à celui de 2010, l'**empreinte carbone** par personne, qui mesure les émissions de gaz à effet de serre liées à la production de biens et services pour satisfaire la consommation des ménages, qu'ils soient produits en France ou à l'étranger, n'a diminué que de 7 %. Ceci traduit une dépendance plus grande aux produits importés qui ont un fort contenu en gaz à effet de serre et donc un impact fort sur le climat, qui est un bien mondial. Les importations sont responsables d'environ 60 % de l'empreinte carbone de la France en 2015, contre 55 % en 2010. Alors que les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire pour satisfaire la demande nationale diminuaient de 16 % entre 2010 et 2015, celles liées aux importations pour satisfaire la demande nationale augmentaient pendant le même temps de 4 %. Enfin, la pression reste forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2015, les espaces artificialisés occupent 9,4 % du territoire métropolitain et leur expansion est plus rapide que l'augmentation de la population (+ 1,4 % en moyenne par an de 2006 à 2015, contre + 0,5 % par an pour la population). Toutefois, le rythme de cette consommation d'espace s'est un peu ralenti depuis 2010, passant de + 1,7 % par an entre 2006 et 2010 à + 1,1 % par an de 2010 à 2015. ■

Définitions

Bien-être « ailleurs » : le bien-être dans les autres parties du monde peut être affecté par notre mode de vie. Celui-ci peut en effet avoir des conséquences néfastes telles que le réchauffement climatique et la montée des eaux dans certaines parties du globe ; dans d'autres, ce sera l'épuisement des matières premières ou encore les pollutions liées aux productions des biens que nous consommons.

Empreinte carbone : l'empreinte carbone d'un pays comptabilise l'ensemble des émissions des gaz à effet de serre induites par la consommation intérieure de biens et services, qu'ils soient produits dans le pays ou importés.

Indicateurs de richesse nationale 21

1. Les 10 indicateurs de richesse retenus et comparaison internationale des stratégies de développement durable

Domaine	Thèmes	Bien-être présent	Bien-être futur	Bien-être « ailleurs »	SNDD ¹	SNTEDD ²	ONU ODD ³
Économique	Travail	1. Taux d'emploi des 15-64 ans			oui ⁴	non	objectif 8
	Investissement				oui	oui	9.5.1
	Stabilité financière		2. Dépense de recherche DIRD/PIB		oui	non	10.5.1
Social	Santé	4. Espérance de vie en bonne santé			oui	non ⁵	objectif 3
	Satisfaction dans la vie	5. Satisfaction globale dans la vie			non	non	non
	Inégalité	6. Dispersion des revenus			oui	oui	objectif 10
	Pauvreté	7. Taux de pauvreté en conditions de vie			oui	non	1.2.1
	Éducation	8. Sorties précoces du système scolaire			oui	non	8.6.1
Environnemental	Climat			9. Empreinte carbone	oui	oui	objectif 13
	Biodiversité		10. Artificialisation des sols		oui	oui	objectif 15/11

1. Stratégie nationale de développement durable 2010-2014. 2. Stratégie nationale de transition écologique vers le développement durable 2015-2020.
3. Objectif de développement durable de l'ONU 2015-2030 (X.Y.Z signifie indicateur Z de l'objectif X cible Y). 4. Limité au taux d'emploi des seniors. 5. Espérance de vie.

2. Indicateurs de richesse nationale

	1995	2000	2005	2010	2013	2014	2015
Rappel de l'indicateur traditionnel							
PIB réel par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)							
France	1,7	3,2	0,8	1,5	0,1	0,2 _p	0,9 _p
UE	...	3,6	1,6	1,8	0,0	1,4	1,9
Dimension économique							
1. Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)							
France métropolitaine	60,1 _e	62,4 _e	63,8	64,0	64,0	64,2	64,3
UE	...	62,2 ¹	63,4	64,1	64,1	64,8	65,6
2. Dépense de recherche / PIB (en %)							
France	2,23	2,08 ²	2,04	2,18 ²	2,24	2,24	2,23 _p
UE	1,65 _e	1,77 _e	1,74	1,93	2,03	2,04	2,03 _p
3. Dette publique au sens de Maastricht (en % du PIB)							
France	55,8	58,6	67,1	81,6	92,3	94,9	95,6
UE	...	60,2 ¹	61,5	78,4	85,7	86,7	85,0
Dimension sociale							
4. Espérance de vie en bonne santé (en années)							
France ⁴							
Femmes ⁵	62,4	63,2	64,6	63,3	64,4 _p	64,1 _p	64,4 _p
Hommes ⁵	60,0	60,1	62,3	61,8	62,9 _p	63,3 _p	62,6 _p
UE							
Femmes	62,5 _e ¹	62,6 _e	61,5 _e	61,8	...
Hommes	61,1 _e ¹	61,8 _e	61,4 _e	61,4	...
5. Satisfaction dans la vie (note de 1 à 10)							
France métropolitaine	7,3	7,1	7,1	7,2
UE	7,1
6. Inégalités (rapport masse de revenu détenu par quintile supérieur / masse quintile inférieur)							
France métropolitaine ⁶	4,2	4,5	4,4	4,5
UE	4,9 ¹	5,0	5,2	...
7. Taux de pauvreté en conditions de vie (en %)							
France métropolitaine	13,2	12,6	12,0	11,9	11,1
UE	20,0 _e ¹	17,8 ¹	19,5 _e	18,5	17,0 _e
8. Éducation : sorties précoces du système scolaire (en % de la population des 18-24 ans)							
France	15,4	13,3	12,5	12,7	9,7 ²	9,0 ³	9,2
UE	...	17,6 _e ¹	15,7	13,9	11,9	11,2 ²	11,0
Dimension environnementale							
9. Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO₂ par personne)							
France métropolitaine - empreinte carbone ⁷				12,8	12,2 _e	11,6 _e	11,9 _e
France métropolitaine - émission sur le sol national ⁷				7,7	7,1	6,7	6,8 _p
France - émission moyenne sur le territoire	9,2	9,2	8,8	8,0	7,4	7,0	...
UE - émission moyenne sur le territoire	11,0	10,6	10,6	9,5	8,8	8,4	...
10. Artificialisation des sols							
France - indice base 100 en 1992	105	113	...	129 ²	133	135	136
France - % du territoire national	8,9	9,2	9,3	9,4

1. Union européenne à 27. 2. Rupture de série. 3. Rupture de série due à l'intégration des DOM. 4. France hors Mayotte jusqu'en 2014, y compris Mayotte à partir de 2014. 5. Calcul Ined-Inserm avec la méthode Ehemu qui utilise l'information empirique sur la mortalité aux âges élevés. Elle s'écarte de la méthode utilisée par Eurostat qui ferme ses tables de mortalité au-delà de 85 ans. 6. Estimation par un modèle de simulation pour l'année 2015. 7. Limitées à CO₂, CH₄ et N₂O.
Sources : Insee ; SOeS, SSP ; Agriculture ; Eurostat (extraction de mars 2017).